



Avant Programme Championnat De Tunisie Cadets Chevaux

Organisé par :
la Fédération
Tunisienne des Sports Équestres



Date : 01-02 Juillet 2017

Lieu : Centre Militaire de la Soukra -Tunis -

CONDITIONS GENERALES DU CONCOURS :

Le concours sera organisé conformément aux règlements suivants :

- Règlement général de la FEI, 23ème édition, mise à jour au 1er janvier 2017.
- Règlement FEI des concours de Saut d'Obstacles, 25ème édition, mise à jour au 1er janvier 2017.
- Règlement vétérinaire, 13ème édition, mise à jour au 1er janvier 2017.

ORGANISATEUR :

La Fédération Tunisienne des Sports Équestres

COMITE D'ORGANISATION :

Président : Mr Hatem Ben Mabrouk / Directeur du concours : Mr Anis Sellami / Directeur Technique : Mr Zied Aouina

Trésorerie : Mr Ridha Jemai / Secrétariat : Thouraya Ayedi

JURY DE TERRAIN :

Président : Mr K.Hedrish (TUN) (FEI Level1)

Membres : Mr I.Zarrouk (TUN) (FEI Level1) / Mr Maher Berrachid (TUN) (FEI Level 1)

Chronométreurs (stagiaires) : (Mr. W.Agrebi, Mme K.Maghrebi.)

Chef Steward : Mr L.Hamdi (TUN) (FEI Level1) / Mr A.BEN NACEUR(TUN) (FEI Level1) .Mme A.BELLAGHA

CHEFS DE PISTE :

Chef de Piste : Mr N.HDHAIRIA(TUN) (FEI Level1)

Chef de Piste Adjoint : *Mr A.TABBOUI (TUN) (FEI Level1)*

MEDECIN VÉTÉRINAIRE: *Dr. A.BEN SALAH*

MEDECIN DU CONCOURS : *Dr. M.DHAHBI.*

MARECHAL FERRANT : *Mr R.BADRAOUI.*

PROGRAMME DU CONCOURS

Samedi 01 juillet 2017

15h00 à 16h30 : Visite vétérinaire (CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS.)

17h00 : Reconnaissance de la piste : 1ère Journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS.

Dimanche 02 juillet 2017

16h30: Reconnaissance de la piste : 2ème Journée CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS.

Les chevaux doivent être pucés et enregistrés à la FTSE Et devront être accompagnés de leurs documents d'identification qui pourront être demandé à tout moment par le jury.

N.B : Les horaires et les barèmes des épreuves pourront être modifiés en fonction du nombre des engagés.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DU CONCOURS

DEROULEMENT

Extérieur

PISTE DU CONCOURS

Dimensions : 80x55m

Nature : Sable

TERRAINS D'ÉCHAUFFEMENT

Espace de détente 1 :

Dimensions : 80 x 40 m1

Nature : Sable

Espace de détente 2:

Dimensions : 55 x 30 m

Nature : Sable

FICHES DE SECURITE :

OLAF PETERSON

MATERIEL DE CHRONOMETRAGE :

TAG HEUER

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions au **CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS** ne peuvent se faire que sur le site web de la FTSE : www.ftse.org.tn avant **Jeudi 29 juin 2017 à minuit.**

Frais 40 Dinars pour le CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS.

Les engagements terrain ne sont pas possibles pour le CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS.

SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES EPREUVES

Samedi 01 Juillet 2017:

1 ère journée CHAMPIONNAT CADETS:

| | |
|--------------------------------|---|
| <u>Date et heure:</u> | 01/07/2017 à 17h00 |
| <u>Catégorie de Cavaliers:</u> | Cavaliers cadets |
| <u>Catégorie de Chevaux:</u> | Toutes catégories de chevaux |
| <u>Barème:</u> | Barème A au chrono avec barrage (Art.238.2.2) (Chrono et barrage pour le classement de l'épreuve uniquement; Classement championnat cadets chevaux détaillé en Annexe I) |
| <u>Vitesse:</u> | 325 m/min |
| <u>Hauteur:</u> | Max 95 cm |
| <u>Largeur :</u> | Max 105cm |

| Classement | Prix |
|------------------|-----------------|
| 1 ^{er} | Coupe+ Médaille |
| 2 ^{ème} | Médaille |
| 3 ^{ème} | Médaille |
| 4 ^{ème} | Médaille |
| 5 ^{ème} | Médaille |

Les Cavaliers étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le classement du championnat.

Dimanche 02 Juillet 2017 :

2 ème journée CHAMPIONNAT CADETS :

| | |
|--------------------------|---|
| Date et heure : | 02/07/2017 à 16h30 |
| Catégorie de Cavaliers : | Cavaliers Cadets |
| Catégorie de Chevaux: | Toutes catégories de chevaux |
| Barème : | Barème en 2 manches : 1ère manche sans chrono 2ème manche au chrono (Art. 273.3.3.2) |
| <u>Vitesse:</u> | 325 m/min |
| <u>Hauteur:</u> | Max 105 cm |
| <u>Largeur:</u> | Max 110 cm |

| Classement | Prix |
|------------------|------------------|
| 1er | Coupe + Médaille |
| 2 ^{ème} | Médaille |
| 3 ^{ème} | Médaille |
| 4 ^{ème} | Médaille |
| 5 ^{ème} | Médaille |

Les Cavaliers étrangers peuvent concourir pour l'épreuve et ne rentrent pas dans le classement du championnat.

Dotation

| Classement final | Prix |
|-------------------------|---------------------------|
| 1er | Coupe + Médaille + 250 DT |
| 2ème | Médaille + 180 DT |
| 3ème | Médaille + 120 DT |
| 4ème | Médaille + 80 DT |
| 5ème | Médaille + 70 DT |
| 6ème | Médaille + 50 DT |
| 7ème | Médaille + 50DT |
| 8ème | Médaille + 50 DT |
| 9ème | Médaille + 50 DT |
| 10ème | Médaille + 50 DT |
| Dotation Totale | 950 Dinars |

ANNEXE I

Déroulement du CHAMPIONNAT DE TUNISIE CADETS :

Chevaux :

Pour être autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets, les chevaux doivent subir avec succès une visite de contrôle vétérinaire.

Les chevaux doivent être présentés à la visite vétérinaire avec leur carnet de vaccination à jour

Les chevaux autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets Chevaux doivent mesurer plus de 1m49 au garrot.

Un cheval ne peut participer qu'une seule fois au championnat de Tunisie Cadets.

Cavaliers :

Les cavaliers autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets doivent être de nationalité tunisienne.

Un cavalier est autorisé à participer à un seul championnat pour une année (Les cadets ont le droit de participer au championnat Cadets – Poneys et Chevaux)

Les cavaliers autorisés à participer au championnat de Tunisie Cadets sont les cavaliers dont l'année de naissance est égale ou postérieure à 2003.

Un cavalier ne peut participer au championnat de Tunisie Cadets qu'avec un seul cheval. Un cavalier peut participer avec plusieurs chevaux mais un seul cheval

Sera retenu pour le classement du championnat de Tunisie Cadets. Le cavalier doit déclarer le cheval avec lequel il va participer au Championnat de Tunisie Cadets.

Le cavalier doit monter en premier le cheval qui va compter pour le classement du championnat de Tunisie Cadets dans toutes les épreuves du championnat De Tunisie Cadets. En l'absence de déclaration faite par le responsable du club le premier cheval ayant été monté par le cavalier sera considéré comme Cheval comptant pour le championnat.

Ordre de Passage :

Pour la première journée et la 1ère manche de la deuxième journée du championnat Cadets : Tirage au sort.

Pour la 2ème manche de la deuxième journée: Ordre inverse du nombre de points cumulés lors de la première journée et de la 1ère manche de la deuxième journée.

En cas d'égalité de points l'ordre de passage de la 1ère manche de la deuxième journée sera conservé.

Pour les cavaliers qui montent plusieurs chevaux, le cheval qui compte pour le championnat Cadets est monté en premier dans toutes les épreuves.

Un couple éliminé dans la première journée du championnat Cadets peut participer au reste de la compétition. Il totalisera un score de 20 points en plus du

Nombre de points du dernier couple classé à ce stade de la compétition. Les couples éliminés lors de la 1ère manche de la deuxième journée du championnat Sont éliminés du championnat de Tunisie Cadets et ne peuvent participer à la deuxième manche de la deuxième journée.

Classement :

Est déclaré champion de Tunisie Cadets le couple qui cumule le moins de points après le déroulement de la 1ère et 2ème journée du championnat.

En cas d'égalité de points c'est le temps de la 2ème manche de la deuxième journée qui départagera les concurrents.

YELLOW WARNING CARD

Event _____

Date _____

Person Responsible:

Name _____

FEI ID _____

OFFENCE (please tick one)

FEI General Regulations (GRs), 23rd edition, 1 January 2009, updates effective 1 January 2016
and FEI Eventing Rules, 24th edition, effective 1 January 2016

Abuse of Horse
GRs Art. 142 & 169.6.2 and/or Eventing Rules Art. 526

Incorrect behaviour
GRs Art. 169.6.3

Dangerous Riding
Eventing Rules Art. 525

Non-Compliance with Protective Headgear Rules
GRs Art. 140

Non-Compliance with applicable Sport Rules (specify)
GRs Art. 169.7

Signature of Official _____

Signature of
Person Responsible _____

YELLOW WARNING CARD



Extract of Art. 169.7, FEI General Regulations (GRs)

23rd edition, 1 January 2009, updates effective 1 January 2016

"7. In cases of offences mentioned in paragraphs 6.2 and 6.3 above and which are of a less serious nature and/or in cases specified in the Sport Rules and/or as mentioned in Article 140:

7.1 The President of the Ground Jury, the President of the Appeal Committee, the Chief Steward or the Technical Delegate must notify the Person Responsible during the Period of the Event that he will receive a Yellow Warning Card, which will be delivered either by hand or by any other suitable means. If after reasonable efforts the Athlete cannot be notified during the Period of the Event that he has received a Yellow Warning Card, the Athlete must be notified in writing within fourteen (14) days of the Event.

7.2 Should the same Person Responsible receive one (1) more Yellow Warning Card at the same or any other International Event within one year of the delivery of the first Yellow Warning Card, the Person Responsible shall be automatically suspended for a period of two (2) months after official notification from the FEI Secretary General."

Extract of Art. 527, FEI Eventing Rules

24th edition effective 1 January 2016

"[...] Notwithstanding anything to the contrary in the General Regulations, should the same Person Responsible receive one more Yellow Warning Card at the same or any other International Event within one year of the delivery of the first Yellow Warning Card for the same offence, the Person Responsible shall automatically be suspended for a period of two months after official notification from FEI Secretary General."